

Sur la formation syndicale

Quels pourraient être les principaux objectifs de notre politique de formation syndicale?

D'abord l'établissement: dans les s1, les militant(e)s doivent être réarmé(e)s à la négociation avec les directions et au travail de conviction en direction des personnels. L'action syndicale dans les instances locales doit être repensée collectivement, dans le but de dépasser les difficultés de constituer un rapport de force dans le climat de « déconflictualisation » actuel.

La dimension fédérale de l'engagement militant ne doit pas être oubliée. Les déceptions rencontrées en terme de résultats, lors des dernières échéances électorales, ont prouvé que la dimension fédérale est insuffisamment connue de la part des syndiqués. D'où l'importance de mettre en place des parcours de formation militante, combinant formation syndicale nationale et fédérale.

En direction des syndiqués, la question de la formation au métier et à sa professionnalisation se pose. Faute de formation initiale et continue de qualité, la formation syndicale peut-elle intégrer cette dimension dans ses plans de formation ? La demande s'est accrue depuis plusieurs années.

L'apport de l'IRHSES et de l'Institut de recherche de la FSU, par leurs interventions dans certains stages contribue à enrichir la formation.

La formation nécessite l'adéquation entre besoins académiques et départementaux, et offre de formation nationale, d'où la création des correspondant(e)s académiques de la formation syndicale. Cette fonction pourrait fusionner avec celle de correspondant(e) de l'observatoire de la vie syndicale. Missions: faire connaître au national les besoins locaux, mettre en commun tous les outils de formation de l'échelon départemental à l'échelon national. L'accès du plus grand nombre au « nuage national » doit être mis en débat pour déterminer les limites de son accès.

Formation et syndicalisation: les militant(e)s doivent davantage être en capacité de proposer le bulletin d'adhésion et de convaincre le non-syndiqué de « prendre sa carte ». Doit-on passer par des stages spécifiques ou des interventions dans tout type de stage ou de JRD ? Le congrès à Marseille a voté un mandat sur une formation en direction des « nouveaux adhérents ». L'objectif est de fidéliser les nouveaux syndiqués en leur proposant une offre de formation attractive, dans un parcours de formation sur deux ans. S3 et S2 sauront se saisir de cet outil.

Enfin, la construction d'un nouvel outil syndical, si nécessaire dans un contexte d'offensives toujours plus brutales contre le salariat, passe aussi par la multiplication de formations intersyndicales, et notamment au plus près du terrain, avec les organisations qui se retrouvent dans cette démarche, à commencer par la CGT, mais aussi Solidaires.